



## Commune de Vérossaz

# Budget 2024 – Message introductif

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, nous avons le plaisir de vous soumettre à votre examen et à votre approbation les budgets 2024 de la Bourgeoisie et de la Commune.

Comme pour l'année 2023, les budgets ont été rédigés selon le Modèle Comptable Harmonisé 2 – MCH2 – tout comme les comptes 2022.

## Commune - Compte de fonctionnement

---

Les principaux éléments significatifs influençant le budget 2024 sont les suivants :

### 0 - Administration générale

022.3010.00 – Suite à une augmentation de la masse de travail dans l'administration et à la démission du poste de caissière communale de Mireille Morisod au 30.04.2024, nous prévoyons d'étoffer le personnel administratif en augmentant le pourcentage de 20 à 30 % selon besoin.

022.3130.98 - Dans le cadre de la réception de la présidence du Grand-Conseil en 2024 et de la fête villageoise y relative, suite à l'élection de Mme Favre, nous avons prévu CHF 80'000.- pour cette manifestation. En tenant compte de la provision déjà prévue en 2023 de CHF 40'000.-, nous budgétions à nouveau CHF 40'000.- en 2024.

022.4612.00 – Le dividende 2022 de nos actions Genedis, versé en 2023, a baissé à 4% (auparavant 9 %) ce qui représente une baisse de dividende de CHF 7'000.- par rapport au budget et aux comptes précédents.

### 1 - Sécurité publique

111.3612.01 - Conformément à la convention de police signée le 29.08.2018, depuis 2024, le coût du service de police sur la commune s'élève à CHF 75.-/habitant, ce qui représente CHF 66'000.- pour cette année. Les autres charges et produits de ce service sont stables par rapport au budget 2023.

### 2 - Enseignement et formation

212.3104.01 – Il est prévu d'acheter divers matériels de gymnastique pour un montant de CHF 12'500.-.

212.3631.01 – Le traitement du personnel enseignant est en hausse par rapport au budget 2023 et les comptes 2022, le nombre d'élèves a augmenté, de même que le montant de la taxe d'écolage.

213.3130.01-213.3130.07-213.3612.00-213.3631.00 - Tous les frais relatifs aux élèves du cycle d'orientation (repas, transport, écolage et traitement des enseignants) ont augmenté suite à la croissance du nombre d'élèves et l'augmentation de la taxe d'écolage (pour ces 4 comptes, budget 2024 CHF 385000.- / budget 2023 CHF 316'000.-).

### 3 - Culture, loisirs et culte

329.3636.00 – Il a été décidé d'augmenter les subventions des sociétés de chant à CHF 1'000.-/société et des sociétés locales à CHF 500.-/société, ce qui représente un budget 2024 de CHF 8'000.— (CHF 2'500.- pour budget 2023).

Tous les autres postes sont stables.

### 4 - Santé

412.3632.08 – Notre participation au Home St-Jacques est en légère hausse par rapport au budget 2023 et au comptes 2022.

421.3632.07 – Les coûts du CMS sont en nette augmentation, de même que la contribution résiduelle pour soins infirmiers indépendants. D'un budget 2023 de CHF 50'000.-, nous passons à CHF 62'000.- pour 2024. Les autres postes sont stables.

### 5 - Prévoyance sociale

523.3631.10 – Notre participation aux institutions sociales (homes) a passé de CHF 80'000.- au budget 2023 à CHF 92'600.- pour 2024, ce budget nous a été donné par le Canton.

545.3010.00-545.3130.09 – L'élargissement des horaires d'ouverture de notre UAPE (matin-midi et soir) engendrent une augmentation des salaires et charges sociales (+ CHF 14'000.- par rapport au budget 2023) et des frais de fonctionnement (+ CHF 10'500.- par rapport au budget 2023).

545.4240.00-545.4631.03 - Ces ouvertures supplémentaires concernent également les recettes par la participation des parents en hausse (+ CHF 11'500.-) et les subventions cantonales (+ CHF 3'500.-).

545.3636.05 – Afin de garantir des places dans la garderie « Les Moussaillons » de Massongex, nous versons CHF 15'000.- à la commune de Massongex (auparavant CHF 6'000.-). L'augmentation du nombre d'enfants de Vérossaz fréquentant cette structure engendre également une augmentation de coût pour notre commune.

## 6 - Trafic

613.3631.14 - Pour 2023, nous avons budgétisé CHF 160'000.- concernant notre participation aux frais d'entretien des routes cantonales (chiffre donné par l'État du Valais).

615.3141.05 - Afin de continuer à entretenir nos routes forestières, il est mis au budget CHF 20'000.- (entretien et nettoyage renvois d'eau)

## 7 - Protection et aménagement de l'environnement

### Réseau d'eau

710.4510.00 - Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé, nous prélevons ce montant sur un compte de financements spéciaux « fonds eau potable » (perte prévisible CHF 112'400.-). Le compte au bilan y relatif devra être équilibré dans un délai de 7 ans, ce qui impliquera un nouveau règlement communal qui sera étudié l'année prochaine et sera soumis à votre approbation en 2024.

### Réseau d'égout

720.3510.00 - Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé (bénéfice CHF 16'540.-), nous attribuons ce montant sur un compte de financements spéciaux « fonds eaux usées ».

Toutes les charges et recettes sont stables par rapport au budget 2024.

### Gestion des déchets

730.3612.06 – Les coûts de fonctionnement de Gastrovert s'élèveront à CHF 4'300.- pour 2024 (dans le budget 2023 – CHF 18'400.- il était tenu compte des frais d'installation de ce service par la Satom).

730.3510.00 – Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé (bénéfice CHF 3'330.-), nous attribuons ce montant sur un compte de financements spéciaux « gestion des déchets ».

730.4240.08 – La rétrocession d'Antenne Région Valais Romand est en augmentation par rapport au budget 2023 et aux comptes 2022. Il sera décidé à l'assemblée générale du 7 décembre 2023, une nouvelle modalité de répartition de taxe qui sera calculée sur le nombre d'individus produisant des déchets au sein de chaque commune et sur la quantité moyenne de déchets générés par habitant.

741.3142.00-741.4631.09 – Afin de continuer à entretenir les torrents de notre village, nous prévoyons des frais de CHF 25'000.-, avec des subventions cantonales à 50 %, soit CHF 12'500.--.

Les autres charges de ce dicastère (torrents, église et constructions) sont stables.

## 8 - Économie publique

812.3660.70 – Amortissement Subvention communale pour le monorail d'accès à l'alpage du Véla (cf investissement – Economie publique – CHF 53'000.-)

Les autres postes du budget 2024 sont similaires au budget 2023.

## 9 - Finances et Impôts

Le calcul des impôts des personnes physiques a été calculé de manière prudente et est en légère hausse par rapport au budget 2023.

La péréquation financière est en nette baisse par rapport au budget 2023, (- CHF 76'848.-) les nouveaux montants budgétisés, fixés par le Canton, sont pour 2024 :

- Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 473'462.-
- Répartition du fonds de compensation des charges – CHF 62'834.-
- Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 23'011.-.

961.3400.00 – Il est prévu une augmentation des intérêts des dettes bancaires si le projet du bâtiment, soumis en votation le 18 décembre est accepté (+ CHF 20'000.-).

## Commune - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'759'000.—, soit investissements CHF 1'993'000.-- ./ taxes raccordement et subventions CHF 234'000.--, dont les principaux éléments sont les suivants :

### 0 - ADMINISTRATION GENERALE

#### Nouveau bâtiment communal

CHF 1'000'000.—

Travaux nouveau bâtiment communal (en cas d'acceptation lors de l'assemblée du 18.12.2023)

### 2 - FORMATION

#### Entretien bâtiment scolaire

CHF 80'000.—

Mise en place du concept feu (CHF 55'000.-)

Réfection façade école – traitement fer à béton (CHF 25'000.-)

<b>3 - LOISIRS</b>		
<b>Chemins pédestres</b>	CHF	85'000.—
<i>Pose d'une nouvelle passerelle suspendue pour le chemin vers Mex – TDM (CHF 170'000.-)</i>		
<i>./. 50 % subvention cantonale (CHF 85'000.-)</i>		
<b>6 - TRAFIC</b>		
<b>Part à la construction route communale</b>	CHF	15'000.—
<i>Montant déterminé par l'État du Valais</i>		
<b>Réfection réseau routier</b>	CHF	90'000.—
<i>Zone 30 – réaménagement (CHF 70'000.-)</i>		
<i>Divers et imprévus (CHF 20'000.-)</i>		
<b>Réfection routes forestières</b>	CHF	75'000.—
<i>Réfection routes forestières (CHF 150'000.-)</i>		
<i>./. subvention cantonale (CHF 75'000.-)</i>		
<b>7 - PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Entretien réseau d'eau</b>	CHF	20'000.—
<i>Divers et imprévus (CHF 20'000.-)</i>		
<b>Réfection conduite – réseau de distribution</b>	CHF	60'000.—
<i>Etude du maillage des Haussex (CHF 40'000.-)</i>		
<i>Divers et imprévus (CHF 20'000.-)</i>		
<b>Réfection conduite – réseau d'adduction</b>	CHF	266'000.—
<i>Réseau de Chalabagne (CHF 266'000.-)</i>		
<b>PGEE, Futurostep et réseau d'égouts</b>	CHF	54'000.—
<i>PGEE</i>		
<b>./. Taxe de raccordement eau et égout</b>	CHF	- 60'000.—
<b>Aménagement du territoire - PAZ-RCCZ</b>	CHF	21'000.—
<i>Etude de développement durable dans le cadre du PAZ (CHF 35'000.-)</i>		
<i>./. subvention cantonale (CHF 14'000.-)</i>		
<b>8 – ECONOMIE PUBLIQUE</b>		
<b>Part communale monorail « Alpage Véla »</b>	CHF	53'000.—
<i>Selon l'art. 83 al.1 LcAgr, la commune de situation est appelée de droit à participer au subventionnement de l'œuvre à hauteur de 25 % du montant de la contribution cantonale.</i>		

## Planification financière 2024-2027

Selon l'analyse financière de notre organe de contrôle, la Commune a une stratégie financière ambitieuse, mais toutefois soutenable à court, moyen et long terme et relève que les recettes fiscales ont été calculées de manière prudente.

### RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS NETS

		2024	2025	2026	2027
<b>0. Administration</b>	CHF 3'200'000	CHF 1'000'000	CHF 1'500'000	CHF 700'000	CHF 0
<b>1. Sécurité publique</b>	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
<b>2. Enseignement et formation</b>	CHF 230'000	CHF 80'000	CHF 50'000	CHF 50'000	CHF 50'000
<b>3. Culture et loisirs</b>	CHF 85'000	CHF 85'000	CHF 0	CHF 0	CHF 0
<b>4. Santé</b>	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
<b>5. Prévoyance sociale</b>	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
<b>6. Trafic</b>	CHF 386'000	CHF 180'000	CHF 146'000	CHF 30'000	CHF 30'000
<b>7. Protection et aménagement de l'environnement</b>	CHF 1'795'500	CHF 361'000	CHF 356'000	CHF 498'500	CHF 580'000
<b>8 . Economie publique</b>	CHF 53'000	CHF 53'000	CHF 0	CHF 0	CHF 0
	CHF 5'749'500	CHF 1'759'000	CHF 2'052'000	CHF 1'278'500	CHF 660'000

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	2'689'377.52	2'874'940.00	3'068'185.00
Revenus financiers	+ CHF	3'518'884.41	3'462'695.00	3'498'437.00
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	829'506.89	587'755.00	430'252.00
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	829'506.89	587'755.00	430'252.00
Amortissements planifiés	- CHF	443'446.00	510'548.00	565'960.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	5'771.79	10'190.00	19'870.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	164'716.82	167'045.00	112'400.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	400'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	-	43'178.00
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	145'005.92	234'062.00	-

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	1'285'309.36	1'718'000.00	1'993'000.00
Recettes	- CHF	394'086.70	162'500.00	234'000.00
<b>Investissements nets</b>	= CHF	891'222.66	1'555'500.00	1'759'000.00
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	829'506.89	587'755.00	430'252.00
Investissements nets	- CHF	891'222.66	1'555'500.00	1'759'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	61'715.77	967'745.00	1'328'748.00
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
<b>Charges d'exploitation</b>				
30 Charges de personnel	CHF	432'136.75	465'915.00	501'525.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	835'400.90	874'000.00	835'030.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	374'803.00	490'548.00	497'960.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	5'771.79	10'190.00	19'870.00
36 Charges de transferts	CHF	1'430'393.38	1'489'335.00	1'722'850.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	CHF	<b>3'078'505.82</b>	<b>3'329'988.00</b>	<b>3'577'235.00</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>				
40 Revenus fiscaux	CHF	2'272'470.95	2'187'500.00	2'252'600.00
41 Patentes et concessions	CHF	18'637.00	17'500.00	18'000.00
42 Taxes	CHF	434'171.80	463'550.00	493'250.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	164'716.82	167'045.00	112'400.00
46 Revenus de transferts	CHF	714'978.19	724'355.00	662'707.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	CHF	<b>3'604'974.76</b>	<b>3'559'950.00</b>	<b>3'538'957.00</b>
<b>R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>526'468.94</b>	<b>229'962.00</b>	<b>-38'278.00</b>
34 Charges financières	CHF	40'379.49	46'000.00	51'000.00
44 Revenus financiers	CHF	58'916.47	50'100.00	46'100.00
<b>R2 Résultat provenant de l'activité de financement</b>	CHF	<b>18'536.98</b>	<b>4'100.00</b>	<b>-4'900.00</b>
<b>O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)</b>		<b>545'005.92</b>	<b>234'062.00</b>	<b>-43'178.00</b>
38 Charges extraordinaires	CHF	400'000.00	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
<b>E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire</b>	CHF	<b>-400'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)</b>	CHF	<b>145'005.92</b>	<b>234'062.00</b>	<b>-43'178.00</b>

## Divers tableaux pour les comptes de résultats

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	457'056.47	33'496.40	527'235.00	26'500.00	582'050.00	19'300.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	176'854.11	30'789.45	162'890.00	34'200.00	160'520.00	36'000.00
2 Formation	864'813.45	30'169.45	953'220.00	27'100.00	1'025'650.00	31'800.00
3 Culture, sports et loisirs, église	202'494.75	6'250.00	135'270.00	6'700.00	134'915.00	8'700.00
4 Santé	133'678.10	-	136'900.00	-	155'600.00	-
5 Prévoyance sociale	318'866.03	56'436.05	353'660.00	74'900.00	404'770.00	89'800.00
6 Trafic et télécommunications	313'974.30	3'330.25	394'760.00	6'150.00	449'120.00	4'150.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	563'215.38	532'109.77	618'893.00	542'445.00	569'290.00	513'900.00
8 Economie publique	24'675.35	5'784.00	30'850.00	800.00	80'100.00	800.00
9 Finances et impôts	482'967.37	2'985'235.86	82'000.00	2'910'945.00	92'000.00	2'906'387.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>3'538'595.31</b>	<b>3'683'601.23</b>	<b>3'395'678.00</b>	<b>3'629'740.00</b>	<b>3'654'015.00</b>	<b>3'610'837.00</b>
<b>Excédent de charges</b>		<b>-</b>		<b>-</b>		<b>43'178.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>		<b>145'005.92</b>		<b>234'062.00</b>		<b>-</b>

## Compte de résultats selon les natures

Compte 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	432'136.75		465'915.00		501'525.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	835'400.90		874'000.00		835'030.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	374'803.00		490'548.00		497'960.00	
34 Charges financières	40'379.49		46'000.00		51'000.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'771.79		10'190.00		19'870.00	
36 Charges de transferts	1'430'393.38		1'489'335.00		1'722'850.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	400'000.00		-		-	
39 Imputations internes	19'710.00		19'690.00		25'780.00	
40 Revenus fiscaux		2'272'470.95		2'187'500.00		2'252'600.00
41 Patentes et concessions		18'637.00		17'500.00		18'000.00
42 Taxes		434'171.80		463'550.00		493'250.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		58'916.47		50'100.00		46'100.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		164'716.82		167'045.00		112'400.00
46 Revenus de transferts		714'978.19		724'355.00		662'707.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		19'710.00		19'690.00		25'780.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>3'538'595.31</b>	<b>3'683'601.23</b>	<b>3'395'678.00</b>	<b>3'629'740.00</b>	<b>3'654'015.00</b>	<b>3'610'837.00</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		-		<b>43'178.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>145'005.92</b>		<b>234'062.00</b>			

## Compte des investissements selon les tâches

Compte 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	19'087.10	-	1'000'000.00	-	1'000'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	42'121.35	-	103'000.00	-	80'000.00	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	180'000.00	90'000.00	170'000.00	85'000.00
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	202'403.60	31'000.00	110'000.00	-	255'000.00	75'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'021'697.31	363'086.70	325'000.00	72'500.00	435'000.00	74'000.00
8 Economie publique	-	-	-	-	53'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'285'309.36</b>	<b>394'086.70</b>	<b>1'718'000.00</b>	<b>162'500.00</b>	<b>1'993'000.00</b>	<b>234'000.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>891'222.66</b>		<b>1'555'500.00</b>		<b>1'759'000.00</b>
<b>Excédent de recettes</b>		-		-		-

## Compte des investissements selon les natures

Compte 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	1'281'328.31		1'648'000.00		1'890'000.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	16'036.05		50'000.00		35'000.00	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-12'055.00		20'000.00		68'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier	-		-		-	
61 Remboursements	-		-		-	
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-		-		-	
63 Subventions d'investissement acquises		394'086.70		162'500.00		234'000.00
64 Remboursement de prêts	-		-		-	
65 Transferts de participations	-		-		-	
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-		-		-	
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-		-		-	
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'285'309.36</b>	<b>394'086.70</b>	<b>1'718'000.00</b>	<b>162'500.00</b>	<b>1'993'000.00</b>	<b>234'000.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>891'222.66</b>		<b>1'555'500.00</b>		<b>1'759'000.00</b>
<b>Excédent de recettes</b>		-		-		-

## Aperçu des indicateurs financiers

Compte	Budget	Budget
--------	--------	--------

1. Taux d'endettement net (I1)	2022	2023	2024	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	5.1%	49.5%	107.1%	53.8%

### Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2022	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	93.1%	37.8%	24.5%	43.9%

### Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2022	2023	2024	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.1%	0.6%	0.6%	0.4%

### Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2022	2023	2024	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	97.2%	125.5%	163.4%	128.5%

### Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2022	2023	2024	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	29.5%	37.6%	39.6%	35.8%

### Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2022	2023	2024	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	12.0%	14.8%	16.4%	14.4%

### Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette I par habitant (I7)	2022	2023	2024	Moyenne
Dettes nettes I par habitant	141	1251	2622	1384

### Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2022	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	22.6%	16.3%	12.0%	17.0%

### Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

## Commune - Conclusion

### Résultat du budget 2024

Les charges financières avant amortissements comptables et attribution aux fonds et financement spéciaux s'élèvent à CHF 3'068'135.-, de même que les recettes avant prélèvement aux fonds et financements spéciaux à CHF 3'498'437.-.

La marge d'autofinancement avant amortissement s'élève à CHF 430'252.-

Les amortissements ordinaires 2024 se montent à CHF 565'960.-.

Le budget 2024 boucle avec une insuffisance de financement de CHF 43'178.-.

En regard des investissements prévus, la commune a une insuffisance de financement de CHF 1'328'748.-.

### Évolution probable de la fortune nette

Les comptes 2022 font ressortir une fortune nette de CHF 4'593'878.02.

Le budget 2024 prévoit quant à lui une légère augmentation de celle-ci à CHF 4'784'762.-.

**Les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement de la Commune ont été approuvés par le Conseil Municipal en séance du 27 novembre 2023.**

## Bourgeoisie – Compte de fonctionnement

Le budget de la Bourgeoisie prévoit un excédent de dépenses de CHF 27'780.- (en 2023, excédent de recettes de CHF 39'970.-).

Ce résultat négatif provient de l'encaissement réduit des loyers suite aux départs des locataires en prévision des travaux effectués en 2024.

Les chiffres (charges et revenus) de l'immeuble de l'Abbaye sont calculés de manière prudente et approximative, car ils dépendent du début des travaux de rénovation.

Les autres postes de la bourgeoisie sont stables et en adéquation avec les budgets et comptes précédents.

## Bourgeoisie – Compte des investissements

Aucun investissement n'est prévu en 2024.

Conformément à la décision de l'assemblée primaire bourgeoisiale extraordinaire du 3 avril 2023, un montant pour les rénovations de CHF 1'500'000.- ./ CHF 500'000.- de fonds propres a été accepté.

Les travaux de rénovation de l'immeuble de l'Abbaye sont prévus pour 2024.

Etant donné que l'immeuble de l'Abbaye fait partie du patrimoine financier de la Bourgeoisie, cette dépense sera directement imputée au bilan de la Bourgeoisie et non pas dans un compte d'investissement.

## Bourgeoisie – Conclusion

**Les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement de la Bourgeoisie ont été approuvés par le Conseil Municipal en séance du 27 novembre 2023.**

Vous trouverez sur notre site internet [www.verossaz.ch](http://www.verossaz.ch) le détail du budget 2024 pour la Commune et la Bourgeoisie.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur le budget 2024 qui, on vous le rappelle, est proposé à votre approbation.

**Le Conseil Communal vous recommande d'accepter les budgets 2024 de la Commune et de la Bourgeoisie tels que présentés.**

L'Administration communale – 27 novembre 2023 / mm

Muriel Favre  
Présidente



Mireille Morisod  
Balsière

